

258. Copie de toutes les demandes que la *Toronto Transportation Commission* a adressées au ministère des Finances pour demander d'exempter des droits douaniers, par arrêté du conseil, des parties neuves d'autos en provenance des Etats-Unis, afin de construire cinquante nouvelles automobiles, et copie des réponses faites à ces demandes. Copie aussi de tous rapports que les hauts fonctionnaires du ministère peuvent avoir rédigés sur ce sujet.

259. Etat montrant:—

1. Quels prêts maintenant échus le gouvernement fédéral a-t-il faits aux provinces?
2. Quel est le montant de chacun de ces prêts?
3. A quelle date chacun des prêts a-t-il été fait?
4. Quelle est la date de l'échéance de chacun de ces prêts?
5. Pour quelle fin chacun de ces prêts a-t-il été fait?

260. Etat montrant:—Depuis le début de la guerre, quelles sommes a-t-on versées mensuellement au Chemin de fer Pacifique-Canadien et au Chemin de fer National-Canadien, ou à l'une quelconque de leurs filiales, pour transporter des membres de l'Armée canadienne dans les limites du Canada?

261. Etat montrant:—

1. A quels grades appartiennent les membres de l'armée qui ont droit à un salaire d'artisan?
2. Quelle est l'échelle du salaire pour chacun de ces grades?
3. Tous ceux qui détiennent des certificats d'artisan ont-ils droit à un salaire d'artisan?
4. Tous ceux qui ont droit à ce salaire d'artisan, le reçoivent-ils en fait?

262. Etat montrant:—Depuis le 24 juillet 1940, combien de requêtes sous forme de résolution et/ou de pétitions provenant de corps publics ou autres, le gouvernement ou tout membre qui le compose—, a-t-il reçues en faveur de restrictions de guerre sur la vente des liqueurs?

263. Etat montrant:—

1. Durant les trois dernières années, combien de poursuites a-t-on intentées dans la province du Manitoba pour possession ou opération illégale d'alambics?
2. Qui étaient les avocats de la poursuite dans chaque cause?
3. Combien d'accusés ont offert de plaider coupables?
4. Dans combien de causes les accusés ont-ils plaidé coupables?
5. Combien ont plaidé non coupables?
6. Quels honoraires a-t-on versés dans chaque cause?
7. Depuis le 1er avril 1940, M. S. Hart Green, C.R., de Winnipeg, Manitoba, est-il le seul avocat dont on ait retenu les services pour s'occuper de ces causes? Sinon, de quels autres avocats a-t-on retenu les services?
8. Depuis le 1er avril 1940, dans combien de cas les accusés ont-ils plaidé coupables et le Tribunal accepté cet aveu?
9. Durant les trois années antérieures au 1er avril 1940, quelles sommes a-t-on versées à M. S. Hart Green, C.R., pour services légaux?
10. Depuis le 1er avril 1940, quelles sommes a-t-on versées à M. S. Hart Green, C.R.?

264. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2314, approuvé le 2 avril, 1941: Règlements relatifs au versement de certaines sommes fixes par acre, d'après le nombre d'acres enlevées à la production du blé et ensemencées en pâturage ou en grains mêlés en 1941, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que dans le district de la Rivière à la Paix, en Colombie britannique.